

Phonologie descriptive des parlers jersiais : I. Les voyelles

Autor(en): **Spence, N.C.W.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **49 (1985)**

Heft 193-194

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399773>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PHONOLOGIE DESCRIPTIVE DES PARLERS JERSIAIS : I. Les voyelles

0.0. Introduction.

Les données sur lesquelles se base cette étude ont été en grande partie recueillies entre 1948 et 1953 au cours de la préparation de ma thèse de doctorat. De nos jours, le jersiais se parle de moins en moins, et certains îlots linguistiques représentés dans ces données — notamment ceux de La Rocque dans le sud-est et de La Moye dans le sud-ouest — ont peut-être disparu entretemps, submergés sous la marée montante de l'anglophonie. Il est donc grand temps de revenir à une matière que j'ai délaissée depuis plus de vingt ans, mais que je n'ai jamais perdue de vue. J'ai publié en 1957 une étude d'un aspect isolé de la phonologie jersiaise, l'assibilation de l'*r* intervocalique (1). Ce que je présente ici est une analyse plus générale, et plus purement descriptive, de la phonologie du dialecte. La méthode adoptée s'inspire des travaux de l'école de Prague et surtout de ceux d'André Martinet, car une analyse « phonématique » semble ici supérieure à une description purement « phonétique », dans la mesure où elle fait mieux ressortir les rapports qui relient les différents parlers jersiais.

1.0. Le système phonologique du jersiais comprend les phonèmes vocaliques suivants :

— Voyelles orales :

i ī u ū ʊ ũ
e ē œ œ̄ o ō
ɛ ɛ̄
a ā

— Voyelles nasales : (pour des raisons typographiques, la longueur des voyelles nasales a dû être indiquée par :)

(1) *RLiR* XXI (1957), pp. 270-88.

ē ē: œ œ: ɔ ɔ:
 ě ě:
 ā ā:

— Diphtongue : (dans les parlers de l'est de l'île)

āw.

1.1. Ce système est asymétrique dans la mesure où la série de voyelles non arrondies comprend un niveau d'ouverture supplémentaire. Aux phonèmes mi-clos et mi-ouverts $e \bar{e}$ et $ɛ \bar{ɛ}$ correspond un seul niveau « moyen » $œ \bar{œ}$ pour les voyelles arrondies antérieures et $o \bar{o}$ pour les voyelles arrondies postérieures. Cela ne signifie pas qu'il n'existe pas dans les parlers des variantes ouvertes ou fermées de ces phonèmes — à l' $œ$ ouvert final des parlers de l'ouest de l'île (JO) correspond un $œ$ (ou même un $œu$) des parlers de l'est (JE) — mais ces différences ne sont jamais pertinentes. Le système jersiais rappelle fortement le système français que Gile Vaudelin a décrit en 1700, et qui selon André Martinet présentait pour les voyelles orales le même déséquilibre entre les séries arrondies et non arrondies, la même distinction pour chaque timbre entre un phonème court et un phonème long ⁽²⁾.

1.2. Le statut phonologique de « l'e muet », douteux en français moderne ⁽³⁾ et même en français classique ⁽⁴⁾, est encore plus problématique en jersiais. Les oppositions du genre *l'eau* ~ *le haut* n'existent pas dans ces parlers, vu que l'*h* y continue à être aspiré : le maintien des formes préconsonantiques de l'article devant *h* est donc tout ce qu'il y a de naturel ⁽⁵⁾.

1.3. Dans les parlers de l'est de l'île (paroisses de Trinité, St-Héliier ⁽⁶⁾, St-Sauveur, St-Martin, Grouville et St-Clément), comme

(2) Voir A. Martinet, *Le français sans fard*, Paris, 1969, p. 175. En ce qui concerne les voyelles nasales, Vaudelin semble distinguer quatre timbres différents plutôt que cinq (Martinet, *op. cit.*, pp. 159-60).

(3) Voir mon article, « French 'mute e': the Basic Difficulties », *Lingua* XXXIX (1976), pp. 27-51.

(4) Pour Martinet (*op. cit.*, p. 159), l'analyse de Vaudelin indique qu'il n'y a pas lieu de parler d'un phonème \bar{e} dans l'usage courant de la fin du 17^e siècle.

(5) Comme en français, pourtant, la forme pleine de l'article s'emploie devant les chiffres *vit* et *oz* qui n'ont jamais connu l'aspiration.

(6) La paroisse de St-Héliier est surtout urbaine, mais on trouvait encore en 1948-51 des patoisants dans les fermes qui occupent le nord de la paroisse.

dans certains autres patois normands (7), il existe toujours une diphtongue $\bar{a}w$ remontant à la réunion d' a et d'un u provenant de la vocalisation d' l latin devant consonne. Cf. $t\bar{a}wp$ « taupe », $f\bar{a}w$ « faulx », $k\bar{a}w$ « chaud » et « chaux ». Dans l'ouest de l'île (paroisses de St-Jean, St-Laurent, Ste-Marie, St-Pierre, St-Ouen et St-Brelade), par contre, cette diphtongue est remplacée par $\bar{o}w$ (à St-Ouen, parfois par \bar{o}) : $t\bar{o}wp$, $f\bar{o}w$, $k\bar{o}w$, etc. Dans ces parlers, la réalisation d' $\bar{a}w$ se confond avec celle du phonème \bar{o} (par exemple, $k\bar{o}w$ « chaud » se prononce comme $k\bar{o}w$ « coqs », et $f\bar{o}w$ « faulx » comme $f\bar{o}w$ « fous » et « hêtres »). Il est évident que, synchroniquement parlant, on pourrait présenter la diphtongue $\bar{a}w$ comme la fusion de deux phonèmes a et w , et en outre, qu'il n'est pas très conséquent de vouloir ajouter une diphtongue $\bar{a}w$ à la liste des phonèmes du jersiais, tout en traitant la diphtongue $\bar{o}w$ comme une réalisation du phonème simple \bar{o} .

1.4. Si je préfère considérer $\bar{o}w$ (et d'autres diphtongues secondaires) comme des réalisations de phonèmes vocaliques uniques, c'est surtout parce que la diphtongue en jersiais est surtout un phénomène secondaire, et que l'analyse proposée nous permet de mieux comprendre les rapports entre les différents parlers de l'île, entre le jersiais et les autres dialectes normands, voire entre le jersiais et le français. L'articulation très relâchée du jersiais fait qu'il y a eu diphtongaison secondaire non seulement des phonèmes \bar{e} et \bar{o} , mais également des phonèmes brefs e et o ; et dans les parlers de l'est de l'île, des phonèmes $\bar{\alpha}$ et $\bar{\alpha}$, surtout en position finale. Dans le parler de La Rocque (paroisse de St-Clément), il y a eu (ou peut-être y avait-il dans le temps) (8) des diphtongaisons secondaires des phonèmes nasals fermés \bar{e} et \bar{o} . A. Sjögren, dans son livre sur le guernesiais, montre que les diphtongaisons secondaires, y compris celles des voyelles brèves et des voyelles nasales, sont encore plus nombreuses dans les parlers de cette île-sœur (9). En ce qui concerne les phonèmes vocaliques oraux, il y a un rapport direct entre la fermeture des voyelles et la diphtongaison : les phonèmes e \bar{e}

(7) La carte de l'ALF « mauvais » indique le maintien de la diphtongue à plusieurs endroits dans les Départements de la Manche, du Calvados et de l'Orne.

(8) Mes données sur le parler de La Rocque datent de 1950 environ, et il se peut que les patoisants, déjà rares à cette époque-là, aient complètement disparu entre-temps.

(9) A. Sjögren, *Les parlers bas-normands de l'île de Guernesey : I. Lexique français - Guernesiais*, Paris, 1964, p. XXXVI ss.

et $a \bar{a}$ sont toujours représentés par des voyelles pures, et il en est de même des phonèmes œ et $\bar{\text{œ}}$ dans les parlers de l'ouest, où ceux-ci se réalisent comme des voyelles mi-ouvertes : en jersiais de l'est, ces phonèmes sont représentés par des diphtongues secondaires ayant leur origine dans œ et $\bar{\text{œ}}$. C'est surtout pour maintenir les liens avec le passé que je préfère retenir la diphtongue $\bar{a}w$ comme une unité du jersiais de l'est (JE), mais il est certainement possible de faire la différence entre cette diphtongue et les autres : en JE, $\bar{a}w$ ne se réduit jamais à une voyelle, tandis que les phonèmes \bar{e} et \bar{o} y sont parfois réalisés comme des voyelles pures plutôt que comme des diphtongues⁽¹⁰⁾.

1.5. Le parler de St-Ouen dans le nord-ouest de l'île se distingue de tous les autres, du fait que la diphtongaison secondaire y est beaucoup moins répandue : les phonèmes \bar{e} et \bar{o} se réalisent souvent comme des voyelles pures. En outre, l'opposition entre les phonèmes brefs e et \bar{e} est neutralisée, le phonème unique étant réalisé sous forme d'une voyelle ouverte. Il faut sans doute attribuer à une articulation moins relâchée la tendance à réaliser les phonèmes \bar{e} et \bar{o} comme des voyelles plutôt que des diphtongues — mais s'agit-il de la survivance d'un stade plus archaïque du vocalisme ou d'un retour vers une articulation plus tendue ? Je préfère cette dernière hypothèse : en saint-ouennais, la diphtongue $\bar{a}w$ (conservée en JE), passée à $\bar{o}w$ en JO, se réalise de la même façon que le phonème \bar{o} , c'est-à-dire tantôt comme une voyelle pure \bar{o} , tantôt comme une diphtongue $\bar{o}w$. Il s'agit donc là, semble-t-il, d'une réduction secondaire, comme celle de l'opposition $e \sim \bar{e}$.

1.6. La réalisation des phonèmes mi-fermés comme des diphtongues s'expliquerait donc par l'articulation relâchée des parlers jersiais, et le caractère un peu spécial de saint-ouennais par un retour vers une articulation plus tendue. Le jersiais connaît beaucoup de variations, surtout vu la superficie réduite de l'île (à peu près 125 km carrés), mais il serait faux de concentrer l'attention sur les différences qui séparent les parlers, plutôt que sur les traits qui les relient. Or, c'est l'analyse proposée au début de mon exposé qui fait le mieux ressortir l'unité fondamentale des structures phonologiques du jersiais, comprenant 16 phonèmes vocaliques oraux (15 à St-Ouen) et 5 (même 10) phonèmes vocaliques nasals. L'agencement du système se comprend mieux si l'on

(10) Surtout quand il s'agit de $l\bar{e}$ « les » et de $d\bar{e}$ « des ».

traite la diphtongaison secondaire — par exemple, celle de certaines voyelles nasales dans le parler de La Rocque — comme un fait de « parole » plutôt que de « langue ». Comme en français, les oppositions phonologiques sont souvent neutralisées : ce sont — toujours comme en français — les phonèmes les plus fermés (*i ī*, *u ū* et *u ū*) qui résistent le mieux à la neutralisation. Examinons le système en plus de détail.

2.0. Les phonèmes non arrondis.

2.1. Phonèmes fermés *i* et *ī*. Les deux phonèmes s'opposent clairement dans des paires minimales comme *pi* m. « pied » ~ *pī* « pieds » et m. « puits ». Une voyelle finale brève s'allonge régulièrement au pluriel d'un nom, d'un adjectif ou d'un participe passé faisant l'accord : *fi* m. « fil » ~ pl. *fī*. Historiquement, c'est l'absorption d'un *s* ou d'une voyelle atone qui a allongé non pas seulement l'*i*, mais tous les autres phonèmes vocaliques : certains substantifs ne connaissent donc pas une alternance morphologique voyelle brève ~ voyelle longue, puisqu'ils ont une voyelle longue au singulier : cf., par exemple, *vī* m. « vis », *vī* f. « vie », *fī* m. « fils ». Le phonème long se trouve devant consonne dans *ītr* f. « huître », *īl* f. « île », etc., mais les oppositions fonctionnelles sont rares à l'intérieur du mot : citons, pourtant, *l ēpil* f. « l'épingle » ~ *lē pil* f. pl. « les tas ». L'opposition *i* ~ *ī* est neutralisée devant *z*, qui, comme en français, allonge la voyelle précédente. Phonétiquement, le timbre de l'*i* est généralement moins fermé que celui de l'*ī*.

2.2. Phonèmes *e* et *ē*. Ces deux phonèmes ne s'opposent qu'en position finale, comme c'est le cas également en français général. Rappelons qu'à St-Ouen, il n'y a qu'un seul phonème *e*, réalisé comme *ē*. Ailleurs, l'*e* se réalise comme une voyelle ouverte — très ouverte dans le parler de St-Brelade dans le sud-ouest — tandis que l'*ē* se réalise comme une voyelle fermée dont l'émission tend à se terminer par une semi-voyelle réduite, produisant une diphtongue « brève » (voir ci-dessus, 1.4.). Citons comme exemples de l'alternance : : *mē* f. « mer » ~ *mē* m. « mai », *fē* m. « fer » ~ *fē* « fait », *sē* m. « soir » ~ *sē* f. « soif », *ākatē* « acheter » ~ *akatē* « acheté » (l'alternance *e* ~ *ē* entre infinitif et participe passé se reproduit pour tous les verbes de la première conjugaison) ⁽¹¹⁾.

(11) Rappelons pourtant que les verbes en *-ier* de l'ancien français ont abouti à *-ī* en jersiais (*mar-ēi* « marcher », *ēāji* « changer », etc.).

2.3. Phonèmes $e \sim \bar{e}$. Cette opposition, comme la précédente, n'existe qu'en position finale : cf. *dɛ* m. « doigt » \sim *dē* (réalisé comme *dēy*) « doigts », « dé », *mɛ* f. « mer » \sim *mē* f. « tas de fumier », *pɛ* m. « poil, fourrure d'un animal » \sim *pē* m. « poids », « pois », *sɛ* m. « soir » \sim *sē* m. « tamis ».

2.4. Phonèmes $e \sim \bar{e}$. Cette alternance ne fonctionne pour ainsi dire qu'en position finale : à l'intérieur du mot, je n'ai relevé que le cas de *vɛr* m. « ver » \sim *vēr* m. « verre ». A la finale, citons *prɛ* m. \sim *prē* « pré » \sim « prés », *rɛ* m. *rē* (et *rē*) « rayon » \sim « rayons », *trɛ* m. \sim *trē* (et *trē*) « trait (d'attelage) » \sim « traits ». Les nombreux substantifs en *e* forment pourtant bien plus souvent leur pluriel en \bar{e} . L'alternance oppose plutôt le masculin singulier du participe passé en *e* à son féminin ou son pluriel en \bar{e} , et quelquefois à un des nombreux substantifs féminins en \bar{e} (*alɛ* « allé » \sim *alē* f. « corridor », « allée (dans un jardin) »).

2.5. Phonèmes $\bar{e} \sim \bar{e}$. Cette opposition est neutralisée sauf à la finale, et reste sans grande importance fonctionnelle, même à la finale, bien que les deux unités soient complètement distinctes l'une de l'autre. Cela résulte du fait qu' \bar{e} est une désinence qui se retrouve surtout soit au pluriel ou au féminin des participes passés, soit comme l'équivalent de la désinence féminine *-ée* dans les mots du genre *sɛzɛ* f. « soirée », *teullɛ* f « cuillerée », *būzɛ* f. « gâteau de bouse », etc. Les paires minimales opposent donc surtout des mots appartenant à des catégories grammaticales différentes : *lɛ* « laids, laide(s) » \sim *lē* m. « lest », *fɛ* « faits » \sim *fē* m. « foie », f. « fois » ; *prɛ* m.pl. « prés » \sim *prē* « prêt », *frɛ* « froids » \sim *frē* m.pl. « frais », adj. « frais ».

2.6. Les phonèmes *e* devant consonne. En syllabe fermée, on ne trouve qu'une opposition phonème bref \sim phonème long. Le phonème bref se réalise toujours comme *ɛ*, et le phonème long comme $\bar{e}y$, sauf devant *r* stable⁽¹²⁾ où nous trouvons \bar{e} (comme en français, *r* est une consonne ouvrante) : cf. *mɛtr* « mettre » \sim *mēytr* m. « maître », *bɛk* f. « bec » \sim *bēyk* f. « bêche », *mɛl* f. « maille » \sim *mēyl* m. « merle », *bet* f. « amorce » \sim *bēyt* f. « animal ». Devant *r*, les oppositions ne sont pas

(12) L'*r* intervocalique du latin a subi en jersiais des modifications que j'ai traitées en 1957 : « L'assibilation de l'*r* intervocalique dans les parlers jersiais », *RLiR* 21 (1957), pp. 270-88. L'*r* < *rr* et de l'*r* appuyé, par contre, s'est maintenu, souvent avec allongement de la voyelle précédente.

complètement neutralisées ; on trouve ϵ et $\bar{\epsilon}$ devant r (par exemple, *b̄er* m. « berceau », *m̄er* m. « point de repère »), mais bien plus souvent $\bar{\epsilon}$: *t̄er* f. « terre », *dj̄er* f. « guerre », *sp̄er* f. « gros pieu (de l'anglais *spar*) », *ēteē̄er* f. « équerre ». Comme paire minimale, citons *l̄ ēteē̄er* f. « l'équerre » \sim *l̄ē tēer* m.pl. « les tiers ». L'opposition est de nouveau neutralisée devant z suivant, où l'on ne trouve que le phonème long. Dans l'ensemble, pourtant, l'opposition phonème bref \sim phonème long se maintient bien en jersiais.

2.7.1. Les phonèmes a et \bar{a} . L'opposition $g \sim \bar{a}$ du français, qui semble être en voie de disparition, oppose surtout une voyelle antérieure à une voyelle postérieure qui chez certains se réalise aussi comme une voyelle longue (*p̄at* \sim *p̄āt* « patte » \sim « pâte »). En jersiais, c'est surtout la différence de longueur qui compte. Loin d'être représenté par une voyelle antérieure, a est souvent réalisé comme \bar{a} en JE, à l'instar de \bar{a} qui dans ces parlers est représenté par \bar{a} . En JO, a se réalise comme un a moyen ou postérieur, \bar{a} comme une voyelle postérieure, qui dans l'îlot linguistique de La Moye dans le sud-ouest, tend à se fermer à \bar{a} comme en JE⁽¹³⁾. En position finale absolue, les deux phonèmes s'opposent surtout dans les alternances morphologiques du genre *ra* m. \sim *r̄ā* « rat \sim rats », *sa* m. \sim *s̄ā* « sac \sim sacs », *ka* m. \sim *k̄ā* « chat \sim chats ». Citons également des paires minimales comme *bra* f. « poix de cordonnier » \sim *br̄ā* m. « bras », *ma* « ma » \sim *m̄ā* m. « mât », *ta* « ta » \sim *t̄ā* m. « tas ». Devant consonne, nous trouvons *bar* m. « loup de mer, bar » \sim *b̄ār* f. « barre », *bal* f. « balle » \sim *b̄āl* f. « bail », ainsi que l'exemple classique *pat* f. « patte » \sim *p̄āt* f. « pâte ».

2.7.2. L'opposition entre a et \bar{a} est neutralisée devant certaines consonnes « allongeantes ». Il s'agit comme ailleurs de z (cf. *v̄āz* f. « vase », *bȳāz* f. « brouillard », *ḡāz̄et* f. « journal », *k̄āzak* f. « pardessus »), mais également de s (cf. *t̄ās* f. « tasse », *m̄ās* f. « grande quantité », *k̄ās* f. « boîte, caisse », *p̄āse* v. « passer ») et de y (cf. *m̄āȳōe* f. « maillet », *p̄āȳōe* f. « matelas de crin », *k̄āyi* v. « cailler », *b̄āyi* v. « bailer », etc.).

(13) Il se peut que les derniers patoisants de La Moye aient disparu depuis mes enquêtes en 1948-53, car les jeunes ont en général abandonné le dialecte, surtout là où il y eut, comme à La Moye, une urbanisation considérable.

3.0. Les phonèmes arrondis postérieurs.

3.1. Les phonèmes *o* et *ō*. La distribution de ces phonèmes diffère de celle des phonèmes français *o* et *o*, dans la mesure où une opposition fonctionnelle n'existe pas seulement à l'intérieur du mot, comme en français, mais également en position finale, où la longueur est encore toujours pertinente. Comme je l'ai déjà signalé (1.1.), il n'y a que deux phonèmes *o* et *ō*, par rapport aux quatre phonèmes non arrondis *e*, *ē*, *e* et *ē*, bien qu'il existe au niveau phonétique des variantes ouvertes et fermées de ces unités. A la finale, on ne trouve que des variantes fermées (rappelons qu'en français général, seul le phonème *o* existe en position finale), réalisées d'une part comme *o* ou comme une diphtongue brève *ow*, d'autre part (sauf à St-Ouen) comme une diphtongue *ōw*. Les substantifs ou les adjectifs dont le singulier se termine en *o* forment leur pluriel en *ōw* : *po* m. \sim *pōw* « pot \sim pots », *ko* \sim *kōw* 1. « cou \sim cous », 2. « coq \sim coqs », *tro* m. \sim *trōw* « pétrin \sim pétrins », etc. Beaucoup de substantifs sont invariables, du fait que l'amuïssement d'un *s* ou d'un *e* finals a déjà allongé la voyelle : cf. *dōw* m. « dos », *ōw* m. « os », *bōw* f. « boue », *jōw* f. « joue », etc. Comme nous l'avons vu (1.3.), la diphtongue *āw* a été remplacée en JO par *ōw*, sauf à St-Ouen, où une voyelle longue *ō* apparaît sporadiquement à la place de la diphtongue, quelle que soit son origine. Le fait qu'en JE les phonèmes *a* et *ā* se réalisent comme *ā* et *ā*, ou même comme *o* et *ō*, n'atteint pas le fonctionnement du système, car on ne trouve en position finale que des variantes fermées de *o* et de *ō*.

3.2.1. Tandis que le phonème long se réalise généralement comme une diphtongue *ōw*, le phonème *o* est représenté à l'intérieur du mot par la voyelle ouverte *o* : *bos* f. « bosse », *kot* f. « porcherie », *kor* m. « corps », *vole* v. « voler », *sorti* v. « sortir », etc. (rappelons que l'opposition *o* \sim *o* n'existe pas en jersiais, et qu'il s'agit donc ici de notations phonétiques). Le phonème *ō* remonte historiquement, comme nous l'avons vu (3.1.), à l'amuïssement d'un *s* suivant (par exemple, dans le cas de *kōwt* f. « côte », *rōwti* v. « rôtir », etc.), mais aussi à l'action allongeante de certaines consonnes (*s*, *z*)⁽¹⁴⁾ et de certains groupes

(14) Nous trouvons pourtant quelquefois *o* (réalisé comme *o*) devant *s*, comme dans le mot *bos* f. « bosse » cité plus haut. S'agit-il d'un emprunt au français ? Signalons à titre de comparaison qu'on trouve aussi un phonème long (réalisé comme une diphtongue *ey*) devant *s* (*greys* f. « graisse », *peysō* m.

consonantiques (*fr*, *vr*) : cf. *kōws* f. « écosse », *fōwsę* m. « talus », *ε̄ōws* f. « chose », *kōwfr* m. « bahut », *pōwvr* adj. « pauvre », etc. La diphtongue *āw* du JE est, rappelons-le, remplacée en JO par *ōw* : JO *kōwε* f.pl. « bas », *hōw* adj. « haut », etc.

3.2.2. Le son *ō* existe en jersiais, mais comme le second élément d'une diphtongue secondaire *wō* provenant d'*ū* : cf. *gwōtę* v. « goûter », *fwōrę* v. « fourrer », *pwōri* v. « pourrir », *kwōtr* v. « coudre », *kwōzę* m. « cousin ». Vu qu'il existe tout un jeu d'alternances morphologiques entre *u*, *ū*, *wo* et *wō* (cf. *gu* m. « goût » / *gwōtę* v. « goûter », *fu* m. « four » / *fwōnę* f. « fournée », *al ku* « elle coud » / *kwōtr* v. « coudre »), il est préférable d'examiner *wo* et *wō* sous la rubrique des phonèmes *u* et *ū*. Relevons seulement que ni cet *ō*, ni la fermeture en JE de l'*ā* en *ā̄* ne provoque de confusions, vu que l'*ō* se réalise normalement comme une diphtongue *ōw*.

3.3. Les phonèmes *u* et *ū*.

3.3.1. Comme je viens de le signaler, l'*u* et l'*ū* ont connu des diphtongaisons secondaires dans beaucoup de mots, à l'instar de ce qui s'est produit en guernesiais et dans grand nombre de dialectes normands. En jersiais, le passage de *u* > *wo* ou *wō* a eu lieu surtout devant consonne palatale ou prépalatale : cf. *bwōyi* v. « bouillir », *mwōyi* v. « mouiller », *kwōnak* m. « cognac », *wōnō* m. « oignon »⁽¹⁵⁾, *bwōε* f. « bouche », *kwōei* v. « coucher », *rwōj* adj. « rouge », *ęgwōj* f. « vrille ». L'*u* s'est également diphtongué devant *ʃ* passé à *ʃ* en position finale secondaire, avec allongement de l'*o* : *dwōl* f. « rouleau de corde », *katwōl* « chatouille », *mwōl* « mouille », et l'*u* s'est aussi diphtongué devant la consonne *z* provenant de l'assibilation de l'*r* intervocalique, surtout en syllabe inaccentuée : cf. *swōzi* f. « souris », *kwōza* m. « courant », *wōzεl* f. « oreille ». Le phonème *ū*, allongé par l'amuïssement d'une consonne ou d'une voyelle, a connu une diphtongaison secondaire plus générale, du moins devant consonne : cf. *kwōtę* v. « coûter », *gwōtę* v. « goûter », *twōnę* v. « tourner », *fwōnę* f. « fournée », *rwōlę* v. « rouler », *kwōtr* v.

« poisson », *lęysi* v. « laisser »), sauf dans quelques mots qui sont, ou semblent être, des emprunts ; *gęlęs* f.pl. « bretelles » (cf. l'anglais dialectal *galluses*), *křęsō* m. « cresson », *vęsī* f. « vessie ».

(15) La voyelle *o* de l'ancien français s'est fermée à *u* en jersiais de façon plus générale qu'en français, et toujours devant consonne nasale, quitte à se diphtonguer plus tard, comme dans les deux derniers exemples.

« coudre », etc. (16). La diphtongaison de la voyelle allongée n'est pas universelle. En JO, nous trouvons les formes *mūk* f. « mouche » et *mzūk* f. « camomille puante », là où le JE a *mōwk* et *mzōwk* (< lat. *amarūsca*) ; dans tous les parlers, nous avons *ōw* dans les mots *krōwt* f. « croûte » et *ōwti* m. « outil ». Il se peut que la présence d'*ōw* (ou d'*ū*) dans ces mots s'explique par la réduction d'une triphongue antérieure *wōw* semblable à celle que j'ai observée dans le parler de La Moye — mais l'évolution de ces mots ne nous concerne guère dans une perspective synchronique.

3.3.2. Du fait que l'*ū* s'est en général diphtongué devant consonne, les oppositions fonctionnelles $\underline{u} \sim \bar{u}$ se limitent à la position finale. Même en position finale absolue, l'importance de cette opposition est réduite par l'existence d'un certain nombre de mots en *u* qui forment leur pluriel en *-r* (*fu* m. « four », pl. *fur*, *tu* m. « tour », pl. *tur*, *jnu* m. « genou », pl. *jnwor* et *jnur*), ou de mots dont la voyelle a été allongée par l'amuïssement d'une voyelle atone ou d'un *s* (*gū* m. « goût », *sū* adj. « ivre », *tū* f. « toux », *kū* f. « queue », etc.). Citons pourtant des exemples comme *kyū* m. « clou », pl. *kyū* ; *ku* m. « coup », pl. *kū*, *tru* m. « trognon de chou », pl. *trū* ; *su* m. « sou », pl. *sū* « sous, argent », etc. (17).

4.0. Les phonèmes arrondis antérieurs.

4.1. Les phonèmes *u* et *ū*. Le phonème bref se réalise comme une voyelle de timbre légèrement plus ouvert que celui d'*u*, mais c'est la différence de longueur qui est fonctionnelle : cf. *bu* m. « bout », pl. *bū*, *kyu* m. « pièce (d'étoffe) », pl. *kyū*, *byu* ad. « bleu », f., pl. *byū*, *kwōzu* « cousu », f., pl. *kwōzū*. Cette opposition est neutralisée dans le cas des substantifs dont la voyelle finale a été allongée au singulier par l'amuïssement d'un *é* ou d'un *s* : cf. *teēzū* f. « charrue », *teū* f. « cuve », *jū* m. « jus », *ū* m. « porte ». Bien que les deux phonèmes se rencontrent devant consonne, l'alternance *y* semble être sans importance fonctionnelle. Cela s'explique en partie par la diphtongaison secondaire qui a remplacé l'*ū* par *wō* dans certains mots, diphtongaison comparable

(16) Le phonème court ne s'est pas diphtongué devant *t*, *l* ou *n* (cf. *kutē* m. « couteau », *gulē* m. « goulot », *kunētr* v. « connaître », etc.). A La Moye, la diphtongue « longue » *wō* est remplacée, du moins devant *t*, par *wōw* : *gwōwte* « goûter », *kwōwte* « coûter ».

(17) Les adjectifs *fo* « fou » et *mo* « mou » forment le masculin du pluriel en *ū* (*fū*, *mū*) conformément à l'histoire étymologique de ces mots.

dans l'ensemble à celle qui a atteint \bar{u} (voir ci-dessus 3.3.1.) : cf. *rwǣk* f. « ruche », *wǣle* v. « hurler », *twǣzi* f. « tâche ingrate (fr. *tuerie*) » (18). Comme ailleurs, *z* allonge la voyelle précédente : cf. *ūzē* adj. « usé », *ēkyūz* f. « retenue d'un moulin », *mūzē* m. « museau », *būzar* m. « nigaud, imbécile », etc. Le phonème long se trouve aussi dans certains mots ou s étymologique a été assimilé à la voyelle (par exemple, *būei* v. « couper à la hâche », *būtēt* f. « brindille »), mais dans l'ensemble, le phonème bref est d'un emploi plus fréquent : cf. *gruji* v. « mâcher, grignoter », *kruk* f. « coque (d'un œuf, d'une noix) », *muēi* v. « cacher », *mul* f. « estomac d'un ruminant », *puēi* v. « puiser », etc.

4.2. Les phonèmes œ et $\bar{\text{œ}}$. Ces phonèmes se réalisent en JO comme des voyelles ouvertes. Leur réalisation en JE — surtout celle du phonème $\bar{\text{œ}}$ — est beaucoup plus complexe : nous trouvons une diphtongue « courte » œu en position finale, pour le premier, et pour le deuxième, soit une diphtongue $\bar{\text{œu}}$, soit la diphtongue très différente $\bar{\text{qy}}$. Quelques sujets des paroisses centrales de St-Jean et St-Héliier (J1, H1 et H2) ont employé au lieu de $\bar{\text{qy}}$ une diphtongue $\bar{\text{au}}$ qui semble représenter une étape intermédiaire entre $\bar{\text{œ}}$ et $\bar{\text{qy}}$, et géographiquement, ces sujets habitaient une aire intermédiaire entre les deux groupes de parlers du JE et du JO. Le regretté Fernand Lechanteur, dans un article sur les progrès de l'atlas régional de la Basse-Normandie, publié en 1948, mentionne des diphtongues secondaires du même genre dans les parlers du Cotentin : « Dans le même ordre d'idées, notons l'absence dans l'ALF de aœ ou œu dans les mots tels que « deux » (daœ ou dœu) en une émission » (19). Vu que la diphtongue $\bar{\text{qy}}$ ne conserve aucune trace de l'arrondissement des lèvres qui, avec l'articulation palatale, caractérise la série de phonèmes que je traite, il est sans doute licite de se demander si cette diphtongue peut être présentée comme une réalisation d'un phonème $\bar{\text{œ}}$. Evidemment, on pourrait décrire l' $\bar{\text{qy}}$ des parlers de l'est soit comme une diphtongue descendante particulière à cette aire, soit comme une suite de phonèmes n'ayant aucun rapport avec $\bar{\text{œ}}$. Pourtant, si l'on désire traiter le jersiais comme un seul et même système avec des variantes régionales, il est préférable de souligner les rapports qui existent entre les parlers de l'est et de l'ouest. Nous avons vu que dans les deux groupes de parlers, toute voyelle fermée tend à se diphtonguer, et il est probable

(18) Il y a également eu diphtongaison secondaire du phonème bref devant *r* dans *ādw̄er-ei* v. « durcir », *d̄w̄er* « durs » et *s̄w̄er* « sûrs » (au singulier, *du* et *su*).

(19) *Français moderne*, XVI (1948), p. 121.

que le point de départ de l'évolution $\bar{a}e > \bar{a}y$ a dû être une diphtongue $\bar{a}eu$ comparable à celle qui s'articule encore dans beaucoup de mots, et que celle-ci a donné $\bar{a}y$ par suite d'une ouverture et d'une délabialisation progressives, en passant par des étapes comme celle de l'aire de transition ($\bar{a}u$) ou celle mentionnée par Lechanteur ($a\bar{a}$).

4.2.2. La diphtongue $\bar{a}eu$ apparaît surtout dans les alternances morphologiques, où cette diphtongue fonctionne comme la forme marquée d'un singulier en $\bar{a}eu$ (rappelons qu'il y a diphtongaison, même du phonème bref, en JE) : on a donc en JE $f\bar{a}eu$ m. « feu » ~ pl. $f\bar{a}eu$; $b\bar{a}eu$ m. « taureau » ~ pl. $b\bar{a}eu$; $n\bar{a}eu$ m. « nœud » ~ pl. $n\bar{a}eu$, etc., et parmi les participes passés, $p\bar{a}eu$ « pu » ~ f., pl. $p\bar{a}eu$, et de même pour $s\bar{a}eu$ « su », $v\bar{a}eu$ « vu » et $y\bar{a}eu$ « eu ». On se serait attendu à trouver une voyelle allongée même au masculin singulier de ces participes, car la disparition d'une voyelle atone provoque normalement l'allongement de la voyelle accentuée. Ces participes ont donc dû subir l'influence analogique des participes en e (< *-atum*) et en i (< *-itum*) qui étymologiquement ont une voyelle brève au masculin singulier qui s'oppose à la voyelle longue du féminin et du pluriel. Le substantif $s\bar{a}$ m. « sureau » (< lat. *sabucum*) a sans doute connu une réfection analogique semblable. En dehors de ces alternances morphologiques, le phonème $\bar{a}e$ est généralement remplacé en JE par la diphtongue $\bar{a}y$. Citons comme exceptions d'abord les mots $v\bar{a}e$ (JE $v\bar{a}eu$) f. « vue » et $\bar{e}rv\bar{a}e$ f. « parade militaire » : comme nous l'avons signalé, le féminin et le pluriel du participe passé $v\bar{a}e$ « vu » ont maintenu leurs liens avec le singulier, et il se peut bien que le substantif $v\bar{a}e$ ait subi l'influence analogique de ces formes. Quant au mot $\bar{e}rv\bar{a}e$ (JE $\bar{e}rv\bar{a}eu$), il s'agit à nouveau d'une forme apparentée au participe passé de $v\bar{e}$ v. « voir ». Une influence spéciale de la consonne labiale v semble être exclue, car le pluriel du mot $jv\bar{a}e$ m. « cheveu » est $jv\bar{a}y$ en JE, malgré l'existence d'une alternance singulier ~ pluriel : il faut attribuer cette évolution atypique au fait que c'est le pluriel qui est ici la forme dominante, et que l'influence analogique exercée par le singulier sur le pluriel n'a donc pas été aussi forte que dans les autres cas que je viens de citer. Un autre groupe d'exceptions a un facteur phonétique commun — la consonne r qui précède ou suit semble avoir empêché l' $\bar{a}e$ de continuer son évolution jusqu'au stade $\bar{a}y$. On trouve donc $\bar{a}eu$ au lieu de $\bar{a}y$ dans $r\bar{a}e$ f. « roue », $br\bar{a}e$ « écume », $kr\bar{a}e$ m. « trou », $kr\bar{a}eze$ v. « creuser », $b\bar{a}er$ m. « beurre », $b\bar{a}er\bar{e}$ f. « tartine », $fr\bar{a}el$ f.pl. « feuilles de plantes fourragères », $\bar{e}fr\bar{a}ele$ v. « couper les *fr\bar{a}el* ». Les quelques autres exceptions contiennent toutes des consonnes labiales qui ont pu aider à frei-

ner la délabialisation de l' $\bar{æ}$: $b\bar{æ}l\epsilon$ v. « beugler », $m\bar{æ}dj\epsilon$ m. « aphtes du nouveau-né, muguet », $m\bar{æ}gy$ m. dans la locution $l\acute{e} b\bar{æ}r a l gu d \sim/du \sim$ « le beurre est rance ». Le mot $b\bar{æ}l\epsilon$ ($b\bar{u}l\epsilon$ à St-Ouen) est une onomatopée ; quant aux autres, la proximité de la labiale a pu jouer, bien que sa présence n'ait pas empêché l'évolution vers $\bar{a}y$ dans beaucoup d'autres cas. Les études sociolinguistiques ont d'ailleurs montré que les évolutions phonétiques n'atteignent pas tous les mots en même temps, et qu'il faut souvent des siècles avant qu'une « loi phonétique » ne s'impose partout.

4.2.3. Considérons maintenant les cas où $\bar{æ}$ se réalise comme $\bar{a}y$ en JE. On s'attend à trouver $\bar{æ}$ ($\bar{a}y$ en JE) là où le vocalisme a été allongé par l'amuïssement d'une voyelle atone ou d'un s final ou préconsonantique : c'est bien ce qui s'est produit avec l'évolution des suffixes latins $-at\bar{o}rem$, $-at\bar{u}ra$ et $-\bar{o}sum/\bar{o}sam$: cf. JE $p\bar{e}yte\bar{a}y$ m. « pêcheur », $f\bar{a}ue\bar{a}y$ m. « faucheur », $f\bar{o}rj\bar{a}y$ m. « forgeron » ; $s\bar{e}z\bar{a}yz$ f. « serrure », $m\bar{u}l\bar{a}yz$ f. « moulure », $p\bar{i}te\bar{a}yz$ f. « piqûre », etc. ; $\bar{a}yz\bar{a}y$ adj. « heureux », $p\bar{a}yz\bar{a}y$ adj. « peureux », etc. Les suffixes français $-eur$ et $-oir$ sont souvent représentés en JE par $-\bar{a}y$, même quand étymologiquement, il n'y a pas de voyelle atone pour allonger ces affixes : cf. JE $d\bar{e}ym\bar{e}yl\bar{a}y$ m. « gros peigne », $k\bar{u}l\bar{a}y$ m. « tamis », $m\bar{i}z\bar{a}y$ m. « miroir », $m\bar{a}t\bar{a}y$ m. « menteur » (dans les mots $raz\bar{æ}$ m « rasoir », $pr\bar{e}s\bar{æ}$ m. « pressoir », $k\bar{u}l\bar{æ}$ f. « couleur, drapeau », ou $kal\bar{æ}$ f. « chaleur », par contre, nous trouvons le phonème bref). L'amuïssement d'une voyelle atone a produit l'allongement dans JE $m\bar{a}y$ adj. « mûr », $s\bar{a}y$ adj. « sûr », $s\bar{a}yztaby$ adj. « sûr, certain », le verbe $m\bar{a}yzi$ v. « mûrir », etc.

4.2.4. Le pluriel des substantifs du type $p\bar{e}yte\bar{a}y$ m. « pêcheur » devrait avoir selon son étymologie le même allongement vocalique que le singulier. En fait, ces substantifs forment leur pluriel en $-\bar{æ}r$, avec maintien de l' r final. Les autres substantifs qui forment leur pluriel en ajoutant un $-r$ n'ont jamais une voyelle longue devant la flexion (cf. fu « four » $\sim fur$, $t\bar{æ}$ « cœur » $\sim t\bar{æ}er$, etc.), et c'est sans doute le modèle de ces autres pluriels qui a joué.

5.0. Les phonèmes vocaliques nasals.

5.1. Le jersiais a gardé dans tous ses parlers cinq phonèmes distincts \bar{e} , \bar{e} , $\bar{æ}$, \bar{a} , \bar{o} , même si la réalisation de ces unités varie d'un parler à l'autre, surtout en JE. On remarquera la même asymétrie entre

les phonèmes non arrondis et arrondis qui caractérise les phonèmes oraux. L'ē provient de l'i nasalisé ; en français, l'ē s'est ouvert au point où il s'est confondu avec la nasale provenant de *en* et de *an* latins accentués libres (cf. fr. *fin* et *faim*). Dans les parlers de l'ouest de l'île et dans la plupart des parlers de l'est, l'ē se réalise comme ē : dans le nord-est, il y a eu ouverture jusqu'à ē̄ — mais il y a également eu ouverture du phonème ē̄, qui s'y réalise comme ē̄. Dans tous les parlers, les phonèmes ā et ō se réalisent comme des voyelles plus fermées que les unités correspondantes du français, surtout en JE. Dans le parler de La Rocque dans le sud-est, il s'est produit un phénomène plus typique du guernesiais⁽²⁰⁾ : une diphtongaison secondaire de certaines nasales. Notre sujet de La Rocque remplaçait souvent ō par ōw (*fōw* m. « fond », *mōwtrę* v. « montrer », *mōwtę* v. « monter »), et ē par ē̄y, avec arrondissement du premier élément de la diphtongue : au lieu de *bē:g* f. « panier », ce sujet prononçait *bē̄yg*, et au lieu de *brē:j* f. « balai », il prononçait *brē̄yj*. La même labialisation s'observait dans sa prononciation du phonème oral ē après consonne labiale : *bē̄y* f. « baie », *mē̄y* f. « tas de fumier », etc.

5.2. Comme en français, les voyelles nasales accentuées sont longues devant consonne : cf. *brā:k* f. « branche », *mā:j* « mange », *kmē:z* f. « chemise », *εē:k* « cinq », *rō:fy* « ronfle », *fā:k* f. « fumée », etc. En position finale, par contre, il existe la possibilité d'opposer une nasale brève à une nasale longue, comme nous l'avons vu dans le cas des substantifs dont le singulier se termine par une voyelle orale brève : cf. *gō* m. « gond » ~ pl. *gō:*, *mē* f. « main » ~ pl. *mē:*, etc. Citons pour terminer quelques paires minimales : *brē* m. « brin,, petit morceau » ~ *brē̄* m. « brun » ; *fē* adj. « fin », *fē* f. « faim », *fā* « fend », *fō* m. « fond ».

5.3. Le français connaît de nos jours des alternances morphologiques mal motivées du genre ē̄ ~ *un* « un ~ une », *brē̄* ~ *brun* « brun ~ brune » et *fē̄* ~ *fin* « fin ~ fine ». En jersiais, par contre, les masculins et les féminins sont restés plus proches l'un de l'autre, d'abord parce que les phonèmes nasals sont restés plus fermés et plus résistants à la délabialisation, ensuite parce que les voyelles orales *i* et *u* se sont ouvertes devant consonne nasale appuyée : au lieu de *fē̄* ~ *fin*, nous avons *fē̄* ~ *fęn*, et au lieu de *brē̄* ~ *brun*, *brē̄* ~ *bręn*. Une ouverture des voyelles antérieures fermées devant consonne nasale appuyée s'observe également dans les parlers normands de la métropole.

(20) Voir A. Sjögren, *op. cit.*, p. XXXVIII.

6.0. Conclusion.

J'ai essayé de montrer que même si l'on s'en tient au niveau des unités fonctionnelles plutôt qu'à celui de leurs variantes phonétiques, le jersiais jouit d'un système vocalique très riche, avec 27 phonèmes, par rapport au système « conservateur » du français, qui en compte 16, et au système vers lequel évolue le français, qui n'en compte tout au plus que 13 : *i e ɛ a u œ œ ɔ ɒ u ẽ ã õ*. Il me semble peu utile de prôner la supériorité du système « riche » au système « pauvre », ou inversement, du système « économique » au système « redondant ». Dans la mesure où le système du jersiais rappelle celui du français classique et même préclassique, il suffit de noter encore une fois « l'archaïsme des aires latérales ».

Londres.

N. C. W. SPENCE

